



Congrès de Colmar du 14 au 17 mai 2018

Diriger en confiance : enjeux, perspectives, exigences



Commission Éducation & Pédagogie

QUELLE AUTONOMIE
PÉDAGOGIQUE POUR
FAVORISER LE PARCOURS
DE L'ÉLÈVE DE LA 6^e À LA L3 ?

Commission Carrière

ÉVALUATION, RETRAITES

- **Évolutions IF2R/CREP/
Mutations ;**
- **Réforme des retraites,
CAP 2022 :
Fonction Publique.**

Commission Métier

AUTONOMIE,
GRH, SÛRETÉ :
QUELLES PERSPECTIVES
POUR NOS EPLE ?

Commission Vie Syndicale

ADAPTER NOS PRATIQUES ET NOS TEXTES
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

- **Adapter notre organisation syndicale
aux nouvelles évolutions territoriales
et administratives ;**
- **Faire évoluer notre communication pour
relever les nouveaux défis syndicaux ;**

- **Mettre en place les outils et les ressources
pour répondre au mieux aux attentes de
nos adhérents ;**
- **Préparer et former les cadres syndicaux
de demain ;**
- **Laïcité, parité et veilles
syndicales.**

Le congrès, un moment phare de la vie syndicale !

Pour certains de nos adhérents, ce congrès est le premier depuis leur entrée au SNPDEN, et quelques explications sont peut-être nécessaires pour comprendre la façon dont fonctionne notre syndicat.

Vous retrouvez à la page suivante le schéma de notre organisation, qui s'articule des départements vers le national, avec, depuis le congrès d'Avignon, la mise en place de la Conférence Nationale où se retrouvent les secrétaires académiques et les membres de l'exécutif national.

C'est quoi un congrès ?

1

Le congrès se tient tous les trois ans. Son rôle, précisé dans les statuts, est double : il s'agit, d'une part, d'élire l'exécutif national, et notamment le secrétaire général, mais également de compléter et d'enrichir le corpus des mandats qui fondent notre action. Le congrès vote également le rapport d'activité et le rapport financier, il élit la commission de vérification des comptes et la commission nationale de contrôle.



Congrès
d'Avignon

du 18
au 22 mai
2015
au Palais
des Papes

Qui sont les membres du congrès?



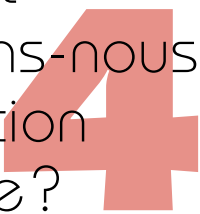
Il s'agit de l'aboutissement d'un processus démocratique de renouvellement de nos instances que vous avez vécu dans les académies cet automne. Tous les trois ans, les adhérents sont appelés à voter pour désigner le conseil syndical académique (CSA), et les bureaux académiques et départementaux. Au sein du CSA sont élus les représentants de chaque académie au conseil syndical national (CSN). Le congrès « est la réunion du CSN et des délégués élus par les sections académiques ». Ces délégués sont élus par un vote direct des adhérents, et chaque adhérent peut présenter sa candidature. Par ailleurs, chaque adhérent peut assister, en qualité d'auditeur libre et à ses frais, aux travaux du congrès.

Comment désigne-t-on le secrétaire général?



La tenue du congrès permet de procéder à l'élection de l'exécutif syndical national (l'ESN), et le secrétaire général est désigné par le vote majoritaire du congrès en faveur de la liste qu'il a présentée. Au congrès de Colmar, c'est une liste unique, conduite par Philippe Vincent, qui se présente à vos suffrages, après trois mandats de Philippe Tournier, élu en 2009 au congrès de Biarritz.

Comment élaborons-nous notre action syndicale?



L'action du SNPDEN est fondée sur des mandats. Le mandat, selon Larousse, c'est « une charge confiée à quelqu'un de faire telle ou telle chose au nom de quelqu'un, d'un groupe ».

C'est dans les AGA et AGD, assemblées générales académiques et départementales que s'élabore la réflexion. Depuis quelques années, les échanges par mail et le forum permettent également un contact plus direct des adhérents avec l'exécutif.

L'ensemble des propositions des académies forme la trame des réflexions

proposées aux quatre commissions: vie syndicale; éducation et pédagogie; carrière; métier. Les commissions élaborent les propositions soumises au vote du congrès, qui définit les orientations qui engagent le syndicat et les actions qu'il aura à mener.

L'exécutif national est chargé de mettre en œuvre les mandats du congrès et ne s'en écartera pas. Entre chaque congrès, il est bien entendu nécessaire de pouvoir réagir à l'actualité et de préciser la position syndicale, le CSN peut donc lui aussi voter des mandats. Depuis plus de 25 ans, le SNPDEN a pu se forger des mandats forts sur les grandes questions qui traversent l'école et notre métier. Ils méritent d'être lus et relus, de même que notre numéro « spécial 20 ans » paru en 2012... □

Florence DELANNOY
Secrétaire nationale Communication
florence.delannoy@gmail.com

Retrouvez en image l'histoire du SNPDEN depuis 1992, avec notre numéro « spécial 20 ans » sur le site! Retrouvez également sur le site toutes nos motions de congrès et de CSN, classées par thème: c'est le bon réflexe pour connaître la position de notre syndicat sur des sujets qui reviennent sur le devant de l'actualité.

Les statuts et le règlement intérieur, revus au congrès d'Avignon en 2015, sont consultables sur le site (rubrique « découvrir le SNPDEN »).



Notre fonctionnement

		ACTION DÉPARTEMENTALE	
		ACTION	
ORGANES LÉGISLATIFS QUI ÉLABORENT LES MANDATS	Assemblée générale départementale (AGD)	Assemblée générale académique (AGA)	
	Section départementale	Section académique	
ORGANES EXÉCUTIFS CHARGÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES MANDATS	Secrétaire départemental	Secrétaire académique	
	Bureau départemental, élu par l'AGD	Secrétariat académique, Conseil syndical académique (CSA)	
			COMMISSAIRES PARITAIRES
			COMMISSION
			COMMISSION

ACADÉMIQUE

ACTION NATIONALE

Les commissions :
 CARRIÈRE
 MÉTIER
 ÉDUCATION & PÉDAGOGIE
 VIE SYNDICALE

Réuni tous les trois ans, il désigne l'exécutif syndical national, et adopte les mots d'ordre et mandats qui seront portés par le SNPDEN

Conseil syndical national (CSN)

CONGRÈS

Conférence nationale

Exécutif syndical national

Secrétaire général

Exécutif syndical national (ESN) + secrétaires académiques

Liste élue par le congrès tous les trois ans

Secrétaires généraux adjoints, secrétaires nationaux

COMMISSAIRES PARITAIRES NATIONAUX QUI SIÈGENT EN CAPN

ACADÉMIQUES QUI SIÈGENT EN CAPA

DE VÉRIFICATION DES COMPTES

NATIONALE DE CONTRÔLE

Un syndicalisme au notre profession, en fidèle à ses valeurs

La liste conduite par Philippe VINCENT qui se présente à vos suffrages se place dans la continuité de ce qui est mis en œuvre par le SNPDEN depuis maintenant 25 ans : la volonté d'être fidèle à des valeurs fondatrices et la capacité à poursuivre l'action engagée tout en prenant en compte, avec réalisme et pragmatisme, les transformations de l'environnement de l'action syndicale.

Nos mandats de congrès et de conseils syndicaux nationaux impulsent une action syndicale porteuse d'innovations qui reste fidèle aux aspirations de la profession dans sa diversité.

En ce qui concerne son fonctionnement propre, la liste présentée entend prolonger les pratiques de loyauté, de solidarité, de liberté de parole, de travail d'équipe et d'élaboration collégiale des choix. Chaque membre de la liste sait qu'il ne lui est pas seulement demandé de participer aux réunions institutionnelles mais de contribuer au sein d'un collectif à un très important travail de représentation,

de production, de veille, d'écoute, de synthèse et d'explications.

Ainsi, l'exécutif syndical national s'investit particulièrement pour que notre syndicat se donne les moyens de continuer d'être un producteur d'idées en vivifiant le débat syndical interne pour alimenter la réflexion nationale à partir de celle des académies et des départements. C'est ainsi que notre syndicat sera un acteur respecté des débats sur l'école et le monde éducatif de manière plus générale.

L'articulation entre le travail des structures syndicales locales et nationales est un enjeu majeur



service de toute phase avec son époque,



pour l'efficacité de notre action syndicale. La mise en place de la Conférence nationale a permis des progrès notables dans ce domaine. D'une façon générale, une vie interne démocratique continue, stable et ouverte passe par un bon fonctionnement des instances mais se nourrit aussi de l'intégration des formes nouvelles de participation des adhérents à la vie syndicale.

Une politique de communication diversifiée, adaptée aux nouveaux modes d'échanges, doit permettre

d'accentuer encore la visibilité de notre syndicat et de notre profession pour faire valoir les points de vue du SNPDEN.

Pour traduire en réalités les attentes d'une profession que nous avons largement participé à construire, il est nécessaire que notre syndicat sache également préparer et assurer la relève des cadres syndicaux, rechercher et valoriser les compétences des syndiqués, transmettre l'expérience et l'expertise acquises.

C'est pourquoi l'action de formation des adhérents, des responsables du syndicat et des élus aux commissions paritaires nationales et académiques était, est et reste une priorité. Le développement de nouveaux espaces et de nouveaux outils à cet effet sera poursuivi.

L'attention portée à l'adéquation de la logistique syndicale à son cadre budgétaire sera le moyen de pérenniser une solidité financière qui est la première condition de l'indépendance syndicale.

Par la représentation équilibrée des hommes et des femmes, la

diversité des fonctions et des parcours, la liste qui sollicite vos suffrages reflète la pluralité du SNPDEN.

La confiance du congrès sera sa première force pour mener à bien la mission que vous lui confierez : l'affirmation d'un syndicalisme laïque, démocrate, ouvert, revendicatif et novateur qui trouve toute sa place au sein de sa fédération, l'UNSA-Éducation. Cet élan collectif permettra de confirmer la place prééminente du SNPDEN comme force syndicale majeure au service des personnels de direction. □

Enjeux, perspectives, La liste des candidats



Philippe
VINCENT

Enseignant d'histoire-géographie, Philippe Vincent a exercé comme professeur dans l'académie de Rouen. Personnel de direction depuis 1993, il a été, dans l'académie de Rennes, principal adjoint à Lannion (22), principal de collège à Plancoët (22) puis proviseur d'une cité scolaire lycée-collège à Combourg (35). Il a été ensuite proviseur du lycée polyvalent Freyssinet à Saint Brieuc (22). Il est depuis septembre 2015 proviseur du lycée polyvalent Jean Perrin à Marseille et CESUP du GRETA Marseille Méditerranée. Membre du SNPDEN depuis son entrée dans la fonction, Philippe Vincent a été secrétaire départemental des Côtes d'Armor et commissaire paritaire académique. Entré au BN en 2002 au congrès de Nantes, il a été secrétaire national en charge de la commission « Carrière » de 2006 à 2015. Il est commissaire paritaire national Hors Classe depuis 2011 et occupe les fonctions de secrétaire général adjoint au sein de l'ESN depuis mai 2015.



Lydia
ADVENIER

Lydia Advenier a enseigné les lettres modernes dans l'académie de Créteil puis est devenue CPE en lycée en Seine-Saint-Denis et à Clermont-Ferrand. Personnel de direction depuis 1996, elle a été principale de collèges en zone rurale puis en zone urbaine dans l'Allier (académie de Clermont-Ferrand), ensuite proviseure en LP à Nevers (académie de Dijon), et elle exerce maintenant comme proviseure d'un LPO à Lyon. Lydia Advenier a été secrétaire départementale de l'Allier pendant 7 ans de 2001 à 2008 et élue comme commissaire paritaire à Clermont-Ferrand. Elle est élue au CSN depuis le congrès de Toulouse (2000). Secrétaire académique adjointe à Dijon de 2010 à 2014, elle est élue au CSA de Lyon depuis la rentrée 2014. Membre du BN depuis le congrès de Biarritz en 2009, d'abord au sein de la commission Métier,

exigences... du SNPDEN

elle a intégré la commission Vie syndicale depuis le congrès de Lille en 2012. Elle a participé au groupe de travail sur la refonte des RI et Statuts. Depuis le congrès d'Avignon, elle a suivi plus particulièrement les dossiers des nouvelles organisations territoriales et de la laïcité. Elle représente également le SNPDEN au GNIES (groupe national d'information à l'éducation sexuelle) et siège pour le SNPDEN à l'Observatoire de la presse lycéenne.



Françoise
ALARD-DOLQUES

De formation littéraire, Françoise Alard-Dolques a d'abord exercé dans le privé des fonctions en lien avec la presse et les syndicats avant de passer le concours de PLP Communication en 1991. Personnel de

direction depuis 1999, elle a exercé pendant 6 ans des fonctions d'adjointe en cité scolaire et a occupé deux postes de principale en région toulousaine de 2005 à 2017. Adhérente au SNPDEN depuis sa réussite au concours en 1999, elle est membre du CSA depuis 2002, commissaire paritaire académique sur deux mandats, SD adjointe de la Haute-Garonne de 2009 à 2013 et SD 31 depuis la rentrée 2013, membre du CSN depuis 2010. Membre de l'Exécutif Syndical National depuis le congrès d'Avignon en 2015, commission Carrière. Depuis la rentrée elle exerce les fonctions de proviseure au lycée Nelson Mandela de Pibrac 31 qui vient d'ouvrir ses portes.



Olivier
BEAUFRÈRE

Instituteur depuis 1983, Olivier Beaufrère a été successivement professeur des écoles, maître-formateur, formateur auprès de l'IUFM, conseiller pédagogique premier degré et conseiller technique en Inspection académique. C'est en 2007 qu'il devient personnel de

direction et occupe plusieurs postes de principal-adjoint puis de principal sur Versailles. Dès son entrée dans la fonction il s'investit dans les instances syndicales en qualité de secrétaire-adjoint de l'Essonne ainsi qu'au CSA de Versailles où il est responsable de la commission éducation et pédagogie. Il siège également au CSN.



Bruno
BOBKIEWICZ

Originaire de l'académie de Lille, Bruno Bobkiewicz a rejoint l'académie de Créteil dès le début de sa carrière d'enseignant de mathématiques en 1996. Lauréat du concours de personnel de direction en 2003, il a occupé depuis les fonctions de proviseur adjoint de LP, principal de collège et proviseur de 2 lycées depuis 15 ans, dans l'académie de Créteil et plus particulièrement en Seine Saint Denis. Il est aujourd'hui, depuis 5 ans, proviseur du lycée Paul Éluard de Saint-Denis (lycée classé sensible de 2000 élèves). Syndicalement, il a tout de suite adhéré au SNPDEN-UNSA. Bruno Bobkiewicz a été élu au bureau départemental du 77 puis du 93. Secrétaire départemental de Seine-Saint-Denis de 2008 à 2010, il a ensuite été secrétaire académique pendant 6 ans.



Pascal
BOLLORÉ

Pascal Bolloré est proviseur du lycée Marcelin Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés depuis 2015. Il était auparavant proviseur de la cité scolaire Hector Berlioz de Vincennes (2011), proviseur du lycée Frédéric Mistral de Fresnes (2006), principal d'un collège de Seine-Saint-Denis, classé en ZEP et zone de prévention violence (2002). Il a exercé dans des collèges, lycées professionnels et lycées, des académies de Rennes, Orléans-Tours et Versailles, avant de rejoindre celle de Créteil. Engagé depuis plus de 20 ans dans les fonctions de direction, il a d'abord « fait fonction » avant de devenir personnel de direction (1998). Secrétaire général adjoint depuis 2015, il était auparavant secrétaire national en charge de la commission métier (2009-2015), dont il était membre depuis 2002. Il a également été secrétaire académique adjoint de l'académie de Créteil. Juriste de formation, il est aussi responsable de la Cellule juridique nationale du SNPDEN.



Christel
BOURY

Enseignante dans l'académie de Nantes puis de Versailles de 1989 à 1998, Christel Boury a fait ensuite fonction de principale adjointe dans deux collèges de Hauts-de-Seine. Personnel de direction depuis 2000,

elle a été proviseure adjointe de LP, puis principale adjointe de collège, proviseure de LP et de lycée général dans l'Académie de Paris. Elle est depuis 2017 proviseure de cité scolaire dans le 9e arrondissement. Adhérente du SNPDEN depuis 2001 elle est membre du CSA depuis 2005, du CSN (2008), et secrétaire nationale de la commission Carrière de l'ESN depuis 2015.



Cédric
CARRARO

Historien de formation, Cédric Carraro est devenu CPE dans un lycée général et technologique de l'académie de Créteil en 2001. Principal adjoint faisant fonction dès 2004, il rejoint le bureau départemental du SNPDEN de Seine-et-Marne la même année. Reçu au concours de personnel de direction en 2007, il devient proviseur adjoint de lycée professionnel en Seine-et-Marne. Nommé principal en 2010 en Seine-et-Marne puis en Seine-Saint-Denis, il est élu au CSA et au secrétariat académique de Créteil. Il est mis à disposition du siège du SNPDEN en tant que secrétaire permanent en 2012, et élu de l'Exécutif Syndical National au sein de la commission métier depuis le congrès d'Avignon en 2015.

Reçu au concours de personnel de direction en 2007, il devient proviseur adjoint de lycée professionnel en Seine-et-Marne. Nommé principal en 2010 en Seine-et-Marne puis en Seine-Saint-Denis, il est élu au CSA et au secrétariat académique de Créteil. Il est mis à disposition du siège du SNPDEN en tant que secrétaire permanent en 2012, et élu de l'Exécutif Syndical National au sein de la commission métier depuis le congrès d'Avignon en 2015.



Audrey
CHANONAT

Audrey Chanonat est personnel de direction depuis 2014. Affectée en tant que principale adjointe dans l'académie de Poitiers dans un premier temps dans les Deux-Sèvres, elle exerce actuellement dans un collège de La Rochelle. Professeur d'histoire-géographie à l'origine, investie en tant que formatrice disciplinaire, puis formatrice à l'École supérieure du Professorat et de l'Éducation, elle a enseigné pendant 6 ans en Seine-Saint-Denis, puis pendant 10 ans en Charente-Maritime. Durant ces années, Audrey Chanonat a beaucoup travaillé sur les questions de docimologie et d'évaluation et a participé aux travaux du Centre académique pour la Recherche et le Développement en Innovation et Expérimentation. Adhérente au SNPDEN depuis son entrée en fonction, elle intègre le bureau 17 en 2015, puis le CSA en 2017.

Audrey Chanonat est personnel de direction depuis 2014. Affectée en tant que principale adjointe dans l'académie de Poitiers dans un premier temps dans les Deux-Sèvres, elle exerce actuellement dans un collège de La Rochelle. Professeur d'histoire-géographie à l'origine, investie en tant que formatrice disciplinaire, puis formatrice à l'École supérieure du Professorat et de l'Éducation, elle a enseigné pendant 6 ans en Seine-Saint-Denis, puis pendant 10 ans en Charente-Maritime. Durant ces années, Audrey Chanonat a beaucoup travaillé sur les questions de docimologie et d'évaluation et a participé aux travaux du Centre académique pour la Recherche et le Développement en Innovation et Expérimentation. Adhérente au SNPDEN depuis son entrée en fonction, elle intègre le bureau 17 en 2015, puis le CSA en 2017.



Pascal
CHARPENTIER

Physicien d'origine, Pascal Charpentier a enseigné à Reims et dans les Ardennes durant 8 ans. Il est nommé à 30 ans proviseur adjoint à Laon dans l'académie d'Amiens et 6 ans plus tard devient proviseur

dans l'Oise à Méru. Il prend en 1998 la direction du lycée de Châtillon sur Seine en Côte d'Or puis en 2006 celle du lycée international Charles de Gaulle de Dijon. Il est actuellement depuis 2012 proviseur du Lycée du Parc à Lyon. Adhérent actif depuis 30 ans, il a été plusieurs fois membre de CSA et de bureaux départementaux. Après avoir occupé pendant 11 ans les fonctions de secrétaire départemental et de secrétaire académique, il est, depuis le congrès de Biarritz, membre de l'ESN, et secrétaire national en charge de la commission Vie Syndicale depuis 6 ans. C'est à ce titre qu'il a rédigé les nouveaux statuts et règlements et contribué, entre autres, à mettre en place la proportionnalité H/F au sein de notre organisation. Il a participé à tous les congrès depuis Toulouse et a organisé celui de Dijon en 2006.



Laurence
COLIN

Institutrice en Eure-et-Loir, avant de passer le CAPES d'anglais, Laurence Colin est devenue personnel de direction en 2000. Tout d'abord nommée principale adjointe dans le Loiret, puis principale sur 2 postes en Indre-et-Loire, elle occupe actuellement son 2^e poste de proviseure de LP à Arcachon, Gironde. Adhérente au SNPDEN depuis son entrée dans la fonction, elle a été élue au bureau national en 2004 à Toulon où elle est membre de la commission carrière, et a eu pendant plusieurs années un regard sur l'international. Commissaire paritaire nationale depuis 2008, elle coordonne les commissaires paritaires nationaux du SNPDEN depuis 2011.

Institutrice en Eure-et-Loir, avant de passer le CAPES d'anglais, Laurence Colin est devenue personnel de direction en 2000. Tout d'abord nommée principale adjointe dans le Loiret, puis principale sur 2 postes en Indre-et-Loire, elle occupe actuellement son 2^e poste de proviseure de LP à Arcachon, Gironde. Adhérente au SNPDEN depuis son entrée dans la fonction, elle a été élue au bureau national en 2004 à Toulon où elle est membre de la commission carrière, et a eu pendant plusieurs années un regard sur l'international. Commissaire paritaire nationale depuis 2008, elle coordonne les commissaires paritaires nationaux du SNPDEN depuis 2011.



Philippe
DEBRAY

Instituteur de formation puis conseiller principal d'éducation durant neuf années dans un lycée Rennais, Philippe Debray est devenu personnel de direction en 1997. Il est successivement proviseur adjoint du Lycée Kerneuzec de Quimperlé (4 ans), proviseur du lycée Giraudoux de Bellac (3 ans), du lycée Renoir de Limoges (4 ans), du lycée Descartes de Rennes (5 ans) avant de diriger le lycée Bréquigny de Rennes depuis 2013, cité scolaire de 3 200 élèves et étudiants. Adhérent du SNPDEN depuis 1997, Philippe Debray a été secrétaire départemental de la Haute-Vienne (1 an), secré-

Instituteur de formation puis conseiller principal d'éducation durant neuf années dans un lycée Rennais, Philippe Debray est devenu personnel de direction en 1997. Il est successivement proviseur adjoint du Lycée Kerneuzec de Quimperlé (4 ans), proviseur du lycée Giraudoux de Bellac (3 ans), du lycée Renoir de Limoges (4 ans), du lycée Descartes de Rennes (5 ans) avant de diriger le lycée Bréquigny de Rennes depuis 2013, cité scolaire de 3 200 élèves et étudiants. Adhérent du SNPDEN depuis 1997, Philippe Debray a été secrétaire départemental de la Haute-Vienne (1 an), secré-

taire académique de Limoges de 2003 à 2008 puis de l'académie de Rennes durant quatre années. Il a ainsi pu prendre part aux travaux des différents congrès depuis celui de Toulon et à ceux des différents CSN pendant plus de dix ans.



Fabien
DECQ

Scientifique de formation, Fabien Decq est personnel de direction depuis 2003. Après avoir exercé des fonctions d'adjoint en collège puis en LEGT pendant 7 ans, il a été principal du collège Charles Péguy d'Arras, situé en zone urbaine et classé en RRS. Aujourd'hui proviseur du lycée Condorcet de Lens, il a été auparavant syndiqué au SNES quand il était professeur certifié en mathématiques. Il est adhérent au SNPDEN depuis 2003. Commissaire paritaire académique depuis 2005, membre depuis cette date des bureaux départementaux du SNPDEN du Nord ou du Pas-de-Calais, il a été secrétaire départemental du Pas-de-Calais entre 2010 et 2014. Commissaire paritaire national de 2008 à 2011 pour suivre les académies d'Amiens et de Lille, il est membre du Conseil Syndical National depuis 2008 et coordonne la CAPA pour l'académie de Lille. Membre de la commission carrière du BN de 2012 à 2015 et trésorier national adjoint du SNPDEN depuis le congrès d'Avignon.



Florence
DELANNOY

Après avoir enseigné l'histoire et la géographie en collège, Florence Delannoy a été reçue au concours de personnel de direction en 1998. Provisoire adjointe à Arras, elle est ensuite nommée proviseur à Roubaix, à Lille puis à Genech, en LPO, depuis 2014. Syndiquée depuis 1999, elle a été correspondante de secteur pour Arras et Roubaix puis membre du secrétariat académique et commissaire paritaire de 2002 à 2005. Membre du Bureau national depuis le congrès de Biarritz, puis secrétaire nationale depuis le congrès d'Avignon, elle est chargée de la communication et rédactrice en chef de la revue *Direction* depuis 2009.



Anne
EBERLE

Anne Eberlé, est secrétaire départementale adjointe du Puy-de-Dôme. Après des études de lettres modernes, elle a passé le concours de CPE puis a exercé ce métier pendant 7 années d'abord dans son académie d'origine (Dijon) puis celle de Reims et enfin Clermont-Ferrand. À l'issue du concours de personnel de di-

rection, elle a été nommée principale adjointe dans un collège rural du Puy-de-Dôme, poste occupé pendant 4 ans. Depuis 2 ans, elle est proviseure adjointe dans un LEGT.



Lysiane
GERVAIS

Après une formation initiale en droit et à l'IAE, MI/SE dans l'académie de Poitiers, Lysiane Gervais est devenue CPE en 1993 après un emploi en entreprise. Nommée dans l'académie de Bordeaux en 1994, elle y a repris des études en sciences de l'éducation. Personnel de direction depuis 2003, elle a été principale adjointe en collège en Dordogne puis, proviseure adjointe en lycée à Bordeaux pendant cinq ans, principale de collège six ans et enfin, proviseure d'une cité scolaire LGT/LP en Gironde depuis la rentrée 2017. Adhérente au SNPDEN depuis 2004, elle a été élue au CSA et commissaire paritaire académique et termine son troisième mandat comme membre du bureau national ; puis elle est secrétaire nationale de la commission Éducation et Pédagogie du nouvel ESN en 2015.



Christel
KELLER

Christel Keller a débuté sa carrière professionnelle, il y a 26 ans, dans l'hôtellerie avant d'être professeur d'hébergement dans l'académie de Strasbourg puis de Caen. Elle a élargi son domaine d'activité en devenant professeur d'économie gestion. Elle a ainsi enseigné auprès d'un public divers du CAP au BTS. Après l'obtention du concours de perdre en 2012, n'ayant jamais enseigné en collège, elle a demandé et obtenu un poste de principale adjointe dans un établissement rural de 400 élèves. Aujourd'hui Christel Keller est proviseure adjointe au lycée Jean Rostand de Caen qui compte 1 800 élèves et étudiants.



Joël
LAMOISE

Joël Lamoise a débuté dans la carrière en 2001 comme proviseur adjoint d'un lycée général et technologique, poursuivie en 2007 en tant que proviseur d'un lycée professionnel. Il est depuis 2011 proviseur d'un lycée polyvalent à Epinal. Adhérent au SNPDEN dès son entrée dans la fonction, membre du CSA et du bureau académique, il est élu, au congrès de Toulon en 2004, membre de l'exécutif national. Au congrès d'Avignon, en 2015, il devient secrétaire national en charge la commission métier.



Valérie
QUERIC

Valerie Queric est nommée principale dans un collège rural depuis 2012. C'est à cette date qu'elle devient Membre de l'ESN (élue au congrès d'Avignon) elle est membre de la commission Métier. Après avoir occupé les fonctions de proviseure adjointe d'un lycée de l'Oise et de principale adjointe dans l'académie d'Amiens suite au concours obtenu en 2009, Valérie Quéric a d'abord été professeure certifiée d'histoire-géographie pendant 15 ans. Durant cette période elle s'engage dans le militantisme syndical au sein du SE-UNSA en qualité de commissaire paritaire académique et nationale, ainsi que secrétaire régionale de l'UNSA-Education. Adhérente au SNPDEN depuis 2009, elle est élue commissaire paritaire académique depuis 2011 puis devient coordonnatrice de CAPA.



Véronique
ROSAY

Véronique Rosay est personnel de direction depuis 2003 après avoir été professeure d'économie-gestion en lycée professionnel. Elle occupera un premier poste d'adjoint en collège puis en 2007 un poste de proviseure adjointe en lycée polyvalent. Nommée en 2011 proviseure d'une cité scolaire dans le Haut-Rhin (collège + lycée des Métiers de la Plasturgie) elle est actuellement proviseure de la cité scolaire Jean Monnet (collège + LGT) à Strasbourg. Au SNPDEN dès son entrée dans la fonction, elle a été membre du CSA et du CSN de 2005 à 2015, secrétaire académique adjointe de 2008 à 2010, commissaire paritaire nationale de 2011 à 2014. Commissaire paritaire académique depuis 2005, elle coordonne actuellement la CAPA pour l'académie de Strasbourg. Entrée à l'ESN au congrès d'Avignon, elle est membre de la commission Carrière et participe aux travaux sur le classement des établissements.



Jean-Claude
SEGUIN

Titulaire d'une maîtrise de droit public, CPE dans l'académie de Versailles, Jean-Claude Seguin est devenu proviseur adjoint à Combs-la-Ville (77) en 1986. En 1990, il est nommé proviseur du lycée de Tournon sur Rhône dans l'académie de Grenoble, en 2003, proviseur de la cité scolaire de Pierrelatte et enfin en 2009 proviseur des lycées Adam de Craponne à Salon de Provence (Académie d'Aix-Marseille). Il fait valoir ses droits à retraite en 2015. Au SNPDES, puis au SNPDEN depuis 1986, il siège au CSN depuis 1988. SD de l'Ardèche en 1991, il occupe le poste de SA de l'académie de Grenoble de 1992 à 2001. Il a également été commissaire paritaire national de 2005 à 2014.



François
SEGUREL

François Ségurel a été enseignant dans le premier degré, il intègre ensuite le corps des COP avant de faire fonction de personnel de direction. Il a exercé comme proviseur adjoint du lycée Rascol à Albi, puis comme principal du collège Jules Vallès à Nîmes, établissement d'éducation prioritaire situé en zone urbaine sensible. Il est actuellement principal du collège Pierre Moreto à Thuir dans les Pyrénées-Orientales, établissement de plus de 1 000 élèves avec SEGPA et ULIS. Adhérent depuis 1999, membre du bureau départemental dès 2001, commissaire paritaire de 2012 à 2015. Secrétaire Départemental de 2012 à 2017, membre du CSA et du SA depuis 2012, il a intégré l'ESN au congrès d'Avignon. Il sera retraité au 1^{er} septembre 2018.



Gwenaël
SUREL

Scientifique de formation, Gwenaël Surel a enseigné dans le second et le premier degré dans le département de Loire Atlantique. Directeur d'école de 1995 à 2002, puis personnel de direction depuis 2002, il a été principal adjoint en ZEP de 2002 à 2005, puis principal en 2005 dans un collège rural puis en ZEP de 2008 à 2011. Il exerce actuellement au LPO Joubert Maillard d'Ancenis en tant que proviseur. Militant de l'UNSA-Education depuis 1994 via le SE-UNSA, il a été secrétaire adjoint du SNPDEN de la Sarthe de 2006 à 2008 et est membre du CSA du SNPDEN-UNSA de l'académie de Nantes depuis 2003. Il est membre du BN puis de l'ESN depuis le congrès de Biarritz et est actuellement secrétaire national de la commission Pédagogie & Éducation de l'ESN.



Michaël
VIDAUD

Après sa titularisation en 2002, Michaël Vidaud a eu un poste de TZR d'anglais dans le nord de la France. En 2004, il a été affecté au lycée technologique Edmond Labbé de Douai, jusqu'en 2009 lorsqu'il a été reçu au concours de personnel de direction. Il a pris la direction de l'académie de Grenoble pour des raisons personnelles, et est resté 5 ans adjoint du lycée Gustave Jaume, avec une section d'enseignement professionnel, un CFA, une MLDS et un internat. En 2014, premier poste de chef d'établissement dans un collège Ardéchois de 2^e catégorie, établissement rural avec internat à vocation sociale. Depuis la rentrée 2017, il est principal d'un collège de 4^e catégorie en réseau d'éducation prioritaire dans la commune de Bourg Saint Andéol en Ardèche, au bord du Rhône. Au syndicat, il est commissaire paritaire académique depuis 2015 et, depuis un an, Corine Ober, lui a demandé de l'épauler en tant que secrétaire académique adjoint.